Informations de base

2001/2221(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Capitale européenne de la culture en 2005 **Subject** 4.45.02 Programmes, actions culturelles et soutien	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CULT Culture, jeunesse, éducation, médias et sports	GARGANI Giuseppe (PPE-DE)	21/11/2001

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires économiques et financières ECOFIN	2424	2002-05-07

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/11/2001	Vote en commission		Résumé
27/11/2001	Dépôt du rapport de la commission	A5-0428/2001	
11/12/2001	Décision du Parlement	T5-0660/2001	Résumé
11/12/2001	Fin de la procédure au Parlement		
12/12/2001	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/07/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2001/2221(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/5/15379

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0428/2001	27/11/2001	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0660/2001 JO C 177 25.07.2002, p. 0032-0059 E	11/12/2001	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document annexé à la procédure	SEC(2002)0223	05/03/2002	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EU	Acte législatif de mise en oeuvre	32002D0525 JO L 170 29.06.2002, p. 0081-0084	27/06/2002	

Capitale européenne de la culture en 2005

2001/2221(INI) - 11/12/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant sans débat le rapport d'initiative de M. Giuseppe GARGANI (PPE-DE, I) sur la désignation de Cork comme Capitale européenne de la Culture 2005, le Parlement se rallie pleinement à l'avis de sa commission au fond (se reporter au résumé précédent).